



Compte-rendu de la deuxième rencontre consacrée à l'intersectionnalité

11 mai 2021 en visio

L'objectif de cette deuxième rencontre sur l'intersectionnalité qui a réuni 12 personnes (9 femmes et trois hommes) était, dans la continuité de la séance de mars consacrée à la même thématique, de construire ensemble un objet de réflexion commun à partir d'expériences et de points de vue différents.

Après une présentation de chacun-e des participant-es, les attentes récoltées en fin de séance précédente concernant les suites pour ce second atelier ont été rappelées :

- santé
- monde de l'entreprise
- notion de privilège
- résistances et rejets de l'intersectionnalité
- diversifier les disciplines pour éclairer le phénomène
- des témoignages et des applications concrètes

Le parti-pris pour cette deuxième séance a été de s'intéresser :

- à la notion de privilège
- aux raisons des résistances et rejets de l'intersectionnalité
- à la façon dont l'intersectionnalité peut se jouer dans les pratiques professionnelles.

1 **Sur la notion de privilège :**

Présentation de la notion rattachée à un ordre ou à un système social hiérarchisé (omniprésent et universel) fondé sur l'imbrication de plusieurs critères (âge, classe, sexe, origine, race sociale, orientation sexuelle, etc.)

Exercice du « jeu des privilèges » à partir d'un questionnaire en ligne

Écoute d'un extrait du podcast « Check tes privilèges » / « kiffe ta race » de Rokhaya Diallo et Grace Ly et leur invité : l'universitaire Eric Fassin.

2 - Sur les raisons pour lesquelles la notion est si décriée ou fait l'objet de tant de résistances.

Les raisons évoquées en première séance ont été rappelées :

- Peur du communautarisme, de l'émiettement
- Liens avec les privilèges
- Pas seulement une question de peur mais de choix de société et de prise de pouvoir

Une liste des autres peurs, craintes a été établie par un travail collectif. Les pistes choisies ont été les suivantes :

- la culpabilité que pourraient en ressentir les personnes en situation de domination au regard des différents critères
- la légitimité ou illégitimité à se saisir de cette notion et de cet outil
- la crainte d'une mise en danger de l'universalisme
- la crainte d'un développement d'un communautarisme
- une trop grande complexification de la réalité
- la difficultés de disposer de statistiques dites ethniques
- une victimisation systématique des individus
- une crainte d'une hiérarchisation des critères de domination

Un travail en sous-groupe a ensuite été organisé pour réfléchir aux raisons, arguments et contre-arguments possibles pour expliquer ces craintes.

Un premier groupe a travaillé sur la question de la culpabilité, un second groupe a travaillé sur l'argument de complexité et de mise en danger de l'universalisme et le troisième groupe a travaillé sur le reproche de victimisation systématique fait à l'intersectionnalité.

Un retour en collectif a permis d'entendre le travail de chacun des groupes, permettant ainsi de composer un panel d'éléments de compréhension de ces craintes et de la manière de les déconstruire, à la fois en termes de représentations mais également lors d'échanges et de mise en application d'une perspective intersectionnelle.

3 - Sur la manière dont l'intersectionnalité prend place dans la pratique (professionnelle, citoyenne, militante...) et comment il est possible de l'y intégrer davantage.

Deux mises en situations ont été proposées aux participant·es :

- Animation, organisation d'une formation
- Intervention en animation ou coordination auprès des jeunes publics

Il s'agissait de réfléchir comment l'intersectionnalité pouvait être prise en compte dans ces deux situations.

Les participant-es ont réfléchi à cette question en sous-groupes et ont toutes et tous choisi de réfléchir à la situation d'animation, organisation d'une formation.

Un retour en collectif a été réalisé. Il a permis de recenser un ensemble de « bonnes pratiques » pour intégrer l'intersectionnalité dans cette pratique professionnelle, telles que :

- la vigilance sur la représentativité et la diversification des supports visuels utilisés
- le choix de prévoir un focus sur la notion au cours de la formation
- le fait de partir d'exemples vécus par les participant-es
- le fait de faire référence à la loi de lutte contre les discriminations et des critères qu'elle recouvre
- le fait de montrer la non-uniformité de tout groupe

Un bilan a clôturé cette session, l'ensemble des participant-es a exprimé une certaine satisfaction relevant en particulier son aspect stimulant, décomplexant, outillant et transversal.

Compte rendu établi par Oriane Amalric, Isabelle Eon & Anne Morillon, le 7 juin 2021.